

Par courriel : lthomas@edworks.ca

Richmond, le 2 décembre 2020

Attention : Madame Lynne Thomas

Objet : Réponse à votre lettre du 11 octobre 2020

Madame Thomas,

Tout d'abord, permettez-nous de vous remercier pour votre lettre datée du 11 octobre 2020, et veuillez excuser le délai de notre réponse. Dans votre lettre, vous avez pris le temps de nous communiquer vos préoccupations en ce qui concerne le plan visant à élargir l'espace francophone dans nos écoles, dont celle de votre région, d'après la résolution que nous avons adoptée le 30 juin dernier.

Comme vous le savez, au terme de 10 ans de lutte juridique contre la Province, dans une cause que nous avons co-menée avec la Fédération des parents francophones de C.-B. ainsi que des parents co-appelants, la communauté francophone a enfin eu gain de cause. Dans la décision qu'elle a rendue le 12 juin dernier, la Cour suprême du Canada a statué, en se basant sur l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*, que les élèves francophones de la Colombie-Britannique ont droit à une éducation et à une expérience équivalente à celle de la majorité. C'est ce jugement qui nous a menés à adopter la résolution du 30 juin. Nous avons ensuite mandaté l'administration de consulter les communautés en vue d'améliorer notre réseau d'écoles secondaires francophones, processus qui s'appelle « élargissement de l'espace francophone ».

Nous sommes conscients que toutes les parties prenantes n'ont pas nécessairement la même vision de la façon dont ce processus devrait se dérouler, et que chaque école hétérogène, ainsi que la communauté dans laquelle celle-ci se trouve, évolue dans une situation qui lui est propre, ce dont il nous faut tenir compte alors que nous allons de l'avant. C'est dans cet objectif que nous avons annoncé la semaine dernière une tournée virtuelle de consultations des communautés qui sera dirigée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), dans le but d'écouter les points de vue et les préoccupations des huit communautés où l'on trouve actuellement une école hétérogène. Nous vous invitons à consulter [le calendrier des consultations](#) et à vous inscrire à celle qui se tiendra dans votre communauté, afin d'y faire valoir votre point de vue et soulever les défis que vous entrevoyez. Quand les consultations seront terminées, RCGT produira un rapport qui nous permettra d'orienter notre démarche et les prochaines étapes que nous entreprendrons.

En conclusion, nous vous remercions une fois encore de nous avoir fait part de vos inquiétudes, et nous espérons que vous serez rassurés par la tenue des consultations où vous aurez la chance d'exprimer en plus grand détail vos préoccupations et celles de vos enfants - de nos élèves - dont le bien-être et l'épanouissement demeurent la priorité. Nous sommes déterminés dans notre objectif d'étendre l'accès à un parcours scolaire entièrement en français aux élèves de toutes nos écoles secondaires en province, et ce, grâce à des programmes homogènes qui, nous en sommes

convaincus, permettront aux élèves d'évoluer dans des milieux où ils feront face à une lutte quotidienne moins féroce contre l'assimilation et où ils pourront réellement s'épanouir dans leur langue et dans leur culture francophone.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Gatién', written in a cursive style.

Patrick Gatién

Président du Conseil d'administration

P.S. Nous vous invitons également, si vous souhaitez plus d'information, à [consulter notre réponse](#) aux Associations de parents d'élèves (APÉ) de quelques-unes des communautés impliquées par la transition, qui nous ont également fait part de leurs préoccupations. Vous pouvez y accéder en vous rendant au lien suivant: <https://www.csf.bc.ca/wp-content/uploads/ressources/4e4c01b8-cd7f-4ea9-8af6-cb489c2b9e23.pdf>